



-038-

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE**

**SÉANCE RÉGULIÈRE
DU MARDI 3 AVRIL 2018**

Séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce, tenue à la salle du conseil le mardi 3 avril 2018 à 19 h 30, sous la présidence du maire Monsieur Normand Roy.

EST AUSSI PRÉSENT LE CONSEILLER :

M.M. : – Marc-André Mathieu

ABSENTS :

M.M. : - André Longchamps - Marie-Josée Plante - Philippe Couture
- Josée Busque – Carl Gilbert

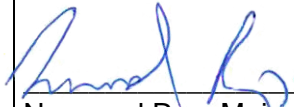
EST AUSSI PRÉSENTE :

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière Madame Lise Mathieu.

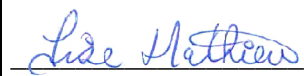
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence du quorum, la séance est doit être officiellement ajournée au 10 avril 2018 sous la présidence du maire, Monsieur Normand Roy.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu et résolu que la séance soit ajournée au 10 avril 2018. Il est 19 h 31.



Normand Roy, Maire



Lise Mathieu, Directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière